

MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE

Séance du Conseil général du 2 décembre 2021

25. Rapport CM en réponse au postulat PVN (C. Louis) « Un plan vélo pour La Neuveville » (C. Ferrier)

Dans son postulat déposé le 31 mars 2021, le Parti Les Vert·e·s La Neuveville demande au Conseil municipal de présenter un projet de crédit d'étude visant à établir un plan vélo pour la Commune, ainsi que la possibilité d'accueillir une station de vélos libre-service et des bornes de recharge pour les vélos électriques. Ce postulat a été approuvé par le Conseil général dans sa séance du 16 juin 2021.

Le Conseil municipal a inscrit au budget 2022 un montant de CHF 20'000.- nécessaire à l'étude d'un plan vélo. En fonction du projet, un crédit d'investissement sera demandé au Conseil général pour la réalisation des mesures.

Une demande d'offre sera adressée à plusieurs bureaux spécialisés dans le domaine de la mobilité douce au début de l'année 2022. L'étude sera effectuée à la suite. Le postulat sera ainsi réalisé.

CONSEIL MUNICIPAL